



Vous guider

Piqûres d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons, ...)

MSA Santé pratique



L'allergie au venin d'hyménoptères est une des causes les plus fréquentes d'**anaphylaxie** (réaction allergique, grave, aiguë et qui peut causer la mort). 1 à 5 % de la population seraient en danger après 1 seule piqûre.

Les piqûres d'hyménoptères sont à l'origine de 10 à 20 décès en France par an.

S'informer

Savoir reconnaître les hyménoptères



Abeille



Bourdon



Guêpe



Frelon

L'**abeille** meurt après avoir piqué car son dard crénelé reste en place dans la peau avec le sac à venin et une partie de son abdomen est arraché avec le dard.

Le **bourdon** pique rarement.

La **guêpe** et le **frelon** peuvent piquer plusieurs fois.

3 types de réactions possibles en cas de piqûre :

1. Réaction LOCALE

Douleur, rougeur, gonflement, parfois démangeaisons autour du point de piqûre.



2 . Réaction TOXIQUE

Elle survient en cas de **piqûres multiples**.

A la réaction locale s'ajoutent des signes généraux comme des maux de tête, des vomissements, des diarrhées, une chute de tension, etc.

3 . Réaction ALLERGIQUE

Une seule piqûre suffit à la déclencher et à entraîner un choc anaphylactique qui peut être mortel.

Les manifestations peuvent être les suivantes :

- ▶ **Œdème** avec gonflement du visage, de la main, des yeux, de la langue...
- ▶ **Urticaire**
- ▶ **Difficultés à respirer**, asthme, respiration sifflante
- ▶ **Gonflement de la gorge** avec difficultés à parler, à avaler, à respirer
- ▶ **Douleurs abdominales, nausées, vomissements**
- ▶ Vertiges
- ▶ Chute de tension, **malaise, perte de connaissance**
- ▶ Oppression thoracique, **arrêt cardiaque**

La réaction locale est la plus fréquente.

Les réactions toxiques et allergiques sont des urgences médicales pour lesquelles une hospitalisation est le plus souvent nécessaire.



Prévenir

Comment éviter les piqûres d'hyménoptères ?

- ▶ Inspecter les zones de travaux avant intervention pour repérer d'éventuels nids et faire appel à un professionnel.
- ▶ Porter des vêtements couvrants, manches longues et pantalons.
- ▶ Éviter les couleurs vives, les parfums et les crèmes odorantes.
- ▶ Lors des repas, inspecter ce qui est porté à la bouche et éviter de boire des boissons en canette. Éviter de laisser de la nourriture à l'air libre.
- ▶ Si un insecte tourne autour de vous, rester calme et éviter les gestes brusques. L'écarter doucement. Le bruit et les vibrations provoquent défense et agression chez les insectes.
- ▶ En cas de forte attaque, s'éloigner en courant, se couvrir le nez et la bouche et sauter à l'eau (si possible).

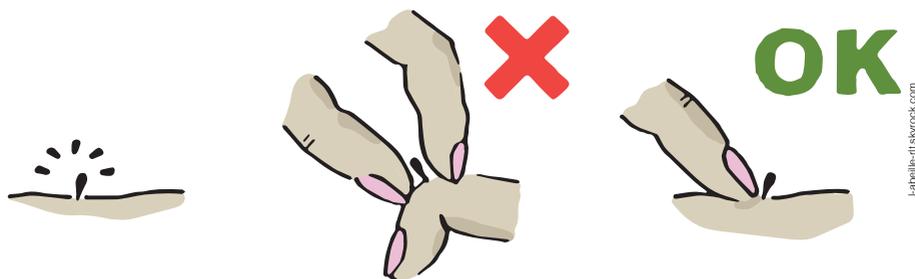
En cas d'allergie connue

- ▶ **Prévenir l'entourage** (famille, amis, collègues, médecin du travail, employeur) de votre allergie, des symptômes et des mesures à mettre en oeuvre en cas de survenue d'un choc anaphylactique.
- ▶ Avoir toujours sur soi **une trousse d'urgence avec un kit d'adrénaline auto-injectable**, savoir s'en servir et vérifier régulièrement les dates de péremption des traitements et l'état de conservation des stylos.
- ▶ Évoquer la possibilité d'une désensibilisation avec votre médecin traitant.

Réagir

Conduite générale à tenir en cas de piqûre

- ▶ Retirer la personne de la présence d'autres hyménoptères pour éviter de nouvelles piqûres
- ▶ L'assoir au calme
- ▶ En cas de piqûre d'**abeille** : retirer le dard rapidement par **grattage tangentiel** (parallèlement à la surface de la peau) avec l'ongle ou une carte de crédit pour éviter que le sac à venin ne se vide.



Ne pas utiliser de pince à épiler

- ▶ Enlever les bagues en cas de piqûre à la main
- ▶ Nettoyer à l'eau et au savon puis désinfecter
- ▶ Approcher une source de chaleur ou appliquer une poche de glace si disponible (le venin est **thermolabile**)
- ▶ Cesser toute activité physique et surveiller l'apparition de signes de gravité dans les 30 minutes à 1 heure suivant la piqûre
- ▶ Consulter un médecin si la réaction locale (gonflement, rougeur, douleur) s'aggrave dans les jours qui suivent la piqûre
- ▶ Vérifier si la vaccination contre le tétanos est à jour
- ▶ En situation de travail : établir une déclaration d'accident de travail



Savoir réagir face à une urgence vitale

Appeler immédiatement le **SAMU** en composant le **15** ou le **112** dans les cas suivants :

1. **Allergie connue** au venin de guêpe, d'abeille, de frelon ou de bourdon
2. **Piqûres multiples**
3. **Apparition d'un ou plusieurs symptômes suivants :**
 - ▶ **Difficulté à respirer**, respiration sifflante
 - ▶ **Difficulté à parler, à avaler**, changement de voix
 - ▶ **Gonflement** de la langue, des lèvres, de la gorge ou des yeux
 - ▶ Démangeaisons, rougeur ou **urticaire diffuse** sur le corps
 - ▶ **Douleurs abdominales, nausées, vomissements**
 - ▶ **Vertiges**
 - ▶ Malaise, confusion, **perte de connaissance**
 - ▶ **Oppression thoracique, arrêt cardiaque**

Appliquer les consignes habituelles de secourisme

Respecter la position de confort de la personne :

- ▶ allongée, jambes surélevées en cas de malaise
- ▶ demi-assise en cas de difficultés à respirer
- ▶ position latérale de sécurité en cas de troubles de la conscience

Ne pas évacuer la victime sans autorisation préalable des secours.

Pour les personnes allergiques :

- ▶ Utiliser la trousse d'urgence et **prendre immédiatement le traitement prescrit.**
- ▶ En cas de symptômes allergiques sévères, pratiquer **l'auto-injection intra-musculaire d'adrénaline** conformément aux instructions.
- ▶ **Appeler le 15 ou le 112.**
- ▶ S'installer en position allongée jambes surélevées ou en position assise en cas de difficultés respiratoires.
- ▶ Si possible, **ne pas rester seul** jusqu'à l'arrivée des secours et se faire raccompagner

Pour aller plus loin

Il est important de **se former aux gestes de premiers secours.**

Pour apprendre à se servir d'un stylo auto-injecteur :



ANAPEN



JEXT



EPIPEN

Sources images:

<https://www.miel-factory.com/blogs/blog/le-comportement-de-defense-des-abeilles>

www.istockphoto.com

www.adobestock.com

Pour plus d'informations
contactez votre MSA

Par courriel :
santeautravail.blf@alsace.msa.fr

Par téléphone :
03 88 81 75 00